

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 23

Séance du 21 mai 2026

Sous la présidence de M. le Maire, Stéphane SGRIST

Présents :

M. Christophe ELSAESSER, Mme Christine GILL, M. Denis WACHBAR, Mme Marie-Christine LEGRAND, M. Jonathan WEBER, Mme Sophie OTTENWAELDER-BRIAIS, M. Fabrice GALLIOT, Adjoint au Maire
Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, M. Jean-Paul BARTH, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMMANN, M. Manuel DREISZKER, Mme Linda ABDELNEBI, Mmes Sabrina DUSSOURD, Flavie MARTORANA, Justine HUART, M. Antoine TORTOSA, M. Laurent BECK, Mmes Sandrine DEMAY, Anne-Catherine CARL-DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Damien SCHMITT, Conseillers municipaux

Absences excusées :

Anne BEZIER donne pouvoir à Marie-Christine LEGRAND
Marc DEYBER donne pouvoir à Christophe ELSAESSER
Manuela CRISTIANI donne pouvoir à Christine GILL
Raphaël JEUDY donne pouvoir à Manuel DREISZKER

7. Finances – Développement économique – Elections – Personnel administratif – Baux agricoles et viticoles – Sécurité

RAPPORTEUR : M. Christophe ELSAESSER

7.1. Décision Modificative n°1

DELIBERATION 21052026/02

Crédits supplémentaires à l'amortissement des subventions

Pour permettre l'amortissement des subventions, il convient de prendre la décision modificative suivante :

Dépenses :

C/13911, chapitre 040 : + 500 €

C/165 : -500 €

Recettes :

C/70311 : - 500 €

C/777, chap 042 : + 500 €

Par la suite, l'amortissement de cette subvention sera repris et présenté de la manière suivante :

- un mandat d'ordre budgétaire au compte 139148 chapitre 040.

- un titre d'ordre budgétaire au compte 777 chapitre 042.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
APPROUVE la décision modificative n°1 telle que décrite ci-dessus,
AUTORISE le Maire à effectuer les écritures comptables s'y rapportant.

POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE
Pour extrait conforme
Châtenois, le 26 mai 2026

Stéphane SIGRIST
Le Maire,



Nadine GUTHAPFEL
La secrétaire de séance,

